

ETAT DE FRAIS ENGAGES

a retourner au plus tard le 10 du mois qui suit l'engagement des frais

VISITEUR Matricule :		
Nom :		
Mois		
Frais Forfaitaires	Quantité Montant Unitaire	Total
Nuitée	80.00	
Repas midi	29.00	
Kilometrage		

Signature

(Véhicule 4CV Diesel) 0.52 € / Km
(Véhicule 5/6CV Diesel) 0.58 € / Km
(Véhicule 4CV Essence) 0.62 € / Km
(Véhicule 5/6CV Essence) 0.67 € / Km

¹ Les frais forfaitaires doivent être justifiés par une facture acquittée faisant apparaître le montant de la TVA. Ces documents ne sont pas à joindre à l'état de frais mais doivent être conservés pendant trois années. Ils peuvent être contrôlés par le délégué régional ou le service comptable

² Tarifs en vigueur au 01/09/2010

³ Prix au kilomètre selon la puissance du véhicule déclaré auprès des services comptables